

CCPQ

Bâtiment « Les Ateliers »
Rue Lavallée, 1
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 29/30

Fax : 02 690 85.78

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

3. CONSTRUCTION

3.3. PARACHEVEMENT DU BATIMENT

3.3.18. CUISINISTE

PROFIL DE FORMATION (CQ7P – Art. 44)		
Profil de qualification de référence : CUISINISTE.	Approbation du PQ par la CCPQ	
	Approbation par la Commission Consultative	09/05/2008
	Validation par la CCPQ	23/05/2008
	Accord du Conseil Général	29/05/2008
	Confirmation au Parlement	

LE METIER

Le cuisiniste conçoit, peut fabriquer et installe des meubles de cuisine. Il incorpore les appareils et équipements, et assure les différents raccordements à l'eau (alimentation et évacuation), à l'électricité et au gaz. Il réalise toutes les finitions et ragréages nécessaires.

Dans le cadre de son métier, le cuisiniste communique avec l'ensemble des intervenants, établit les plans, devis et factures, et assure les commandes des matériaux et matériels nécessaires à la mise en œuvre du chantier.

Il travaille dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie ; il veille à appliquer les règles environnementales.

Sa formation de base doit être liée aux domaines de la menuiserie, de l'ébénisterie. C'est pourquoi nous n'envisagerons ici que le mobilier de fabrication en panneaux reconstitués.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ7 de l'enseignement secondaire professionnel.

Nathalie BERGERET

**Présidente de la Commission
Consultative
« Construction »**

Jean TEFNIN

Chargé de mission

TABLE DES MATIERES

	Page
Fonction 01 Concevoir l'agencement de la cuisine équipée.	p. 5
Fonction 02 Etablir le prix de vente.	p. 8
Fonction 03 Fabriquer en atelier les éléments d'agencement en panneaux reconstitués.	p. 10
Fonction 04 Installer les éléments.	p. 12
Fonction 05 Communiquer avec l'ensemble des intervenants dans le cadre de son travail.	p. 15
Fonction 06 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect des personnes et de l'environnement.	p. 17
Fonction 07 Assurer la qualité.	p. 20
Fonction 08 S'intégrer dans la vie professionnelle.	p. 21

FONCTIONS	ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
Fonction 01 : Concevoir l'agencement de la cuisine équipée.	1.1. Effectuer un relevé complet du lieu à aménager.	1.1.1. Dessiner des croquis annotés.	CM	L'apprenant(e) situe sur croquis les points d'eau (arrivées et départ), l'électricité et le gaz, les corps de chauffe, la ventilation, les baies,... en utilisant les symboles adéquats.
		1.1.2. Relever des dimensions.	CM	L'apprenant(e) mesure des longueurs, des hauteurs, des niveaux, et utilise la technique de triangulation.
		1.1.3. Manipuler des outils de mesurage et de contrôle.	CM	L'apprenant(e) prend des mesures avec le mètre, le télémètre laser,...
		1.1.4. Coter des croquis.	CM	L'apprenant(e) applique les conventions.
		<i>1.1.5. Consigner les adaptations éventuelles des installations : eau, gaz et électricité.</i>	CEP	
		1.1.6. Relever l'état et la nature des supports (sols, murs, plafonds...).	CM	L'apprenant(e) consigne ses observations : type, composition, qualité des différentes parois.
	1.2. Réaliser un avant-projet sur base des informations recueillies auprès du client.	1.2.1. Agencer les différents éléments constituant la cuisine.	CM	L'apprenant(e) réalise les vues en plan et élévation et/ou une perspective.
		<i>1.2.2. Choisir la nature des matériaux, et les types d'accessoires et d'équipements, en fonction d'un budget client et de la qualité souhaitée.</i>	CEP	

		1.2.3. Estimer un coût global.	CEP	
	1.3. Traduire l'avant-projet en projet d'exécution.	1.3.1. Dessiner, à l'échelle, l'implantation de la cuisine.	CM	L'apprenant(e) utilise le relevé de mesures pour dessiner, en appliquant les normes de représentation.
		1.3.2. Dessiner, à l'échelle, les vues en élévation.	CM	
		1.3.3. Utiliser un logiciel de CAO.	CM	L'apprenant(e) utilise les fonctions principales du logiciel.
		1.3.4. Utiliser les instruments de dessin.	CM	
		1.3.5. Appliquer les règles d'ergonomie.	CM	L'apprenant(e) respecte les règles relatives à l'espace entre les éléments, au sens d'ouverture, à la hauteur du plan de travail, à la zone de passage, etc.
		1.3.6. Choisir les matériaux.	CM	L'apprenant(e) utilise les référentiels techniques des matériaux. Il sélectionne panneaux, plans de travail, carrelages, corniches, type de façade, etc.
		1.3.7. Choisir les équipements.	CM	L'apprenant(e) utilise les référentiels techniques des équipements. Il sélectionne les électroménagers, les luminaires, les dispositifs de ventilation, les appareils sanitaires,...
		1.3.8. Choisir des accessoires.	CM	L'apprenant(e) utilise un catalogue de quincailleries. Il sélectionne des accessoires tels que : poubelle, colonne, porte couverts, etc.

		1.3.9. Choisir les quincailleries.	CM	L'apprenant(e) utilise un catalogue de quincailleries. Il sélectionne le modèle de charnières, de coulisses, de plateaux tournants, de poignées, du système d'ancrage des éléments,...
		1.3.10. Choisir le mobilier adapté.	CM	L'apprenant(e) utilise un catalogue pour sélectionner un modèle de chaise, de table, de caisson,...
		1.3.11. Dessiner à l'échelle les détails nécessaires à la fabrication de l'ensemble.	CM	
		1.3.12. Réaliser le plan de pose avec les raccordements.	CM	L'apprenant(e) dessine les vues en plan et en élévation comprenant les solutions techniques respectant les réglementations en vigueur.

FONCTIONS	ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
Fonction 02 : Etablir le prix de vente.	2.1. Etablir le coût des fournitures.	2.1.1. Dresser des listes exhaustives.	CM	
		2.1.2. Choisir les fournisseurs.	CEP	
		2.1.3. Calculer les coûts de la sous-traitance.	CEP	
	2.2. Etablir le coût de la main d'œuvre.	2.2.1. Déterminer les temps de conception et de suivi.	CEP	
		2.2.2. Estimer les temps de fabrication.	CM	L'apprenant(e) détermine un temps d'exécution en rapport avec un travail simple qu'il devra réaliser.
		2.2.3. Estimer les temps de transport.	CEP	
		2.2.4. Estimer les temps de pose de la cuisine.	CEP	
		2.2.5. Evaluer les temps de service après vente.	CEP	
	2.3. Etablir les frais généraux.	2.3.1. Dresser une liste des frais fixes.	CEP CEF	
		2.3.2. Dresser une liste des frais variables.	CEP CEF	
	2.4. Déterminer les marges bénéficiaires.	2.4.1. Calculer le bénéfice sur les équipements.	CEP	
CEF				

		2.4.2. <i>Calculer le bénéfice sur les fournitures.</i>	CEP CEF	
		2.4.3. <i>Calculer le bénéfice sur les sous-traitances.</i>	CEP CEF	
		2.4.4. <i>Calculer le bénéfice sur la main d'œuvre.</i>	CEP CEF	

FONCTIONS	ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
Fonction 03 : Fabriquer en atelier les éléments d'agencement en panneaux reconstitués.	3.1. Appliquer les techniques relatives au façonnage des panneaux.	3.1.1. Exploiter les documents de fabrication.	CM	L'apprenant(e) respecte les plans de fabrication et le cahier des charges.
		3.1.2. Débiter les matières.	CM	L'apprenant(e) optimise le débit.
		3.1.3. Usiner les pièces.	CM	L'apprenant(e) applique les techniques d'usinage : tourillonnage, système 32, etc.
		3.1.4. Assurer la finition des chants.	CM	
		3.1.5. Assembler les pièces usinées.	CM	
	3.2. Equiper les caissons.	3.2.1. Installer les organes de mobilité.	CM	L'apprenant(e) pose les accessoires de suspension, glissières de tiroir, embases de charnière,...
		3.2.2. Equiper en quincailleries et accessoires.	CM	L'apprenant(e) place les tourniquets, pieds, porte-poubelle, etc.
		3.2.3. Assurer la finition.	CM	L'apprenant(e) élimine toute imperfection et nettoie les différents éléments.
	3.3. Stocker les éléments d'agencement.	3.3.1. Conditionner les caissons et façades.	CM	L'apprenant(e) protège chaque élément et choisit le mode de conditionnement.

		3.3.2. Repérer les caissons et façades.	CM	L'apprenant(e) appose le signes conventionnels, code-barres, étiquettes.
		3.3.3. Entreposer les éléments d'agencement.	CM	L'apprenant(e) choisit un lieu suivant les consignes données (température, taux d'hygrométrie). Il respecte un ordre de stockage.

FONCTIONS	ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
Fonction 04 : Installer les éléments.	4.1. Organiser le transport.	4.1.1. Choisir le véhicule et les moyens d'arrimage appropriés.	CEP	
		4.1.2. Optimiser la place disponible en veillant à la bonne répartition des charges.	CEP	
		4.1.3. Manipuler des engins de levage nécessaires au chargement et au déchargement des ouvrages.	CEP	
		4.1.4. Planifier son plan de route.	CEP	
	4.2. Organiser le chantier.	4.2.1. Protéger les zones de travail.	CM	L'apprenant(e) choisit et pose les protections les plus adaptées aux éléments à protéger (sol, murs, meubles, etc.).
		4.2.2. Déposer des ouvrages existants.	CEP	
		4.2.3. Aménager un local de travail pour le machinage.	CM	L'apprenant(e) choisit le local en accord avec le client, en situation réelle ou simulée, et l'aménage en fonction des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur.
	4.3. Poser les éléments fixes.	4.3.1. Exploiter les documents de pose.	CM	L'apprenant(e) respecte les plans de pose et le cahier des charges.
		4.3.2. Repérer sur site l'implantation des éléments existants.	CM	

		4.3.3. Choisir les systèmes d'ancrage.	CM	L'apprenant(e) choisit le système le plus adéquat, en fonction du support et du poids de l'élément à fixer.
		4.3.4. Tracer les niveaux.	CM	
		4.3.5. Poser les meubles.	CM	L'apprenant(e) positionne et solidarise les éléments.
		4.3.6. Régler les niveaux.	CM	L'apprenant(e) exploite les systèmes de réglage.
	4.4. Poser le plan de travail.	4.4.1. Tracer les découpes.	CM	L'apprenant(e) utilise les gabarits du fabricant des équipements.
		4.4.2. Effectuer les découpes.	CM	L'apprenant(e) utilise les gabarits et l'outillage adéquats.
		4.4.3. Assembler le plan de travail.	CM	L'apprenant(e) pose les fixations adéquates.
	4.5. Poser les éléments mobiles.	4.5.1. Monter définitivement les éléments mobiles.	CM	L'apprenant(e) exploite les fiches de montage du fabricant.
		4.5.2. Régler les éléments mobiles.	CM	L'apprenant(e) exploite les systèmes de réglage.
	4.6. Poser les équipements.	4.6.1. Fixer les éléments.	CM	L'apprenant(e) assure l'étanchéité et pose la fixation prévue (taque, évier,...).
		4.6.2. Raccorder les éléments en alimentation et évacuation.	CM	Dans le respect des normes et de la législation en vigueur, l'apprenant(e) alimente les équipements et assure les évacuations de l'air et de l'eau. Il utilise les raccords et accessoires adéquats d'électricité et de sanitaire.

		4.6.3. Tester le bon fonctionnement des éléments.	CM	L'apprenant(e) respecte un processus établi.
	4.7. Assurer les liaisons entre le mobilier fixe et le parachèvement de la pièce.	4.7.1. Ragréer le plafonnage.	CM	L'apprenant(e) utilise un enduit préparé et les outils appropriés, en situation réelle ou simulée.
		4.7.2. Poser des carrelages.	CM	L'apprenant(e) assure découpe, collage et rejointoiement des carreaux s'intégrant dans l'ouvrage. Il assure la réparation d'un carrelage existant, en situation réelle ou simulée.
		4.7.3. Ajuster les plinthes, moulures, caches,...	CM	
		4.7.4. Appliquer une peinture ou un vernis.	CM	L'apprenant(e) effectue les retouches nécessaires.
	4.8. Finaliser le travail.	4.8.1. Ranger le poste de travail.	CM	L'apprenant(e) ôte les protections posées, range les outils et le local de travail.
		4.8.2. Nettoyer l'ouvrage.	CM	L'apprenant(e) met l'ouvrage en état de propreté souhaité.

FONCTIONS	ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
Fonction 05 : Communiquer avec l'ensemble des intervenants dans le cadre de son travail.	5.1. Communiquer avec le client.	5.1.1. <i>Accueillir le client.</i>	CEP	
		5.1.2. Présenter différents types de cuisines existantes.	CM	L'apprenant(e) exerce cette compétence en situation de simulation.
		5.1.3. Présenter matériaux, accessoires, équipements, appareils, ...	CM	L'apprenant(e) exerce cette compétence en situation de simulation.
		5.1.4. <i>Ecouter les souhaits.</i>	CEP	
		5.1.5. Concrétiser les souhaits émis.	CM	L'apprenant(e) propose des pistes en termes de faisabilité à l'aide de croquis à main levée et/ou logiciel 3D, en situation de simulation.
		5.1.6. Argumenter les solutions proposées.	CM	L'apprenant(e) exerce cette compétence en situation de simulation.
		5.1.7. Reformuler les souhaits du client.	CM	L'apprenant(e) s'assure de l'adéquation entre les souhaits formulés et les avant-projets présentés, en situation simulée.
		5.1.8. <i>Proposer le devis au client.</i>	CEP	
		5.1.9. <i>Ajuster le devis.</i>	CEP	
		5.1.10. <i>Vérifier l'adéquation entre la demande du client et l'ouvrage réalisé.</i>	CEP	

		<i>5.1.11. Préciser les suppléments éventuels.</i>	<i>CEP</i>	
	5.2. Communiquer avec le(s) sous-traitant(s).	<i>5.2.1. Rédiger les documents techniques.</i>	<i>CEP</i>	
		<i>5.2.2. Contractualiser le travail.</i>	<i>CEP</i>	
		<i>5.2.3. Réceptionner le travail.</i>	<i>CEP</i>	
	5.3. Communiquer avec le(s) fournisseur(s).	5.3.1. Rédiger le bon de commande.	CM	L'apprenant(e) complète le bon, en situation réelle ou simulée.
		5.3.2. Réceptionner les fournitures.	CM	L'apprenant(e) vérifie l'adéquation entre la livraison et le bon de commande, en situation réelle ou simulée.

FONCTIONS	ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
Fonction 06 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect des personnes et de l'environnement.	6.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection, prévention, bien-être au travail et travaux en hauteur.	6.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
		6.1.2. <i>Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.</i>	CEP	
		6.1.3. <i>Identifier des situations potentiellement dangereuses.</i>	CEP	
		6.1.4. Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.

		6.1.5. Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs lors du travail en hauteur.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	6.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	6.2.1. Lever, porter, hisser les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
		6.2.2. Aménager son poste de travail de manière à éviter toute position défavorable.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
		6.2.3. Manipuler le matériel et l'outillage en toute sécurité physiologique.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	6.3. Utiliser le matériel et les équipements.	6.3.1. Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique, propres à la profession.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
		6.3.2. Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
		6.3.3. Effectuer l'entretien et l'affûtage de ses outils.	CM	L'apprenant(e) assure l'affûtage et l'entretien de son petit outillage manuel.
		6.3.4. Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	CM	

	6.4. Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	6.4.1. Manipuler et utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	L'apprenant(e) identifie les produits et respecte les consignes reçues.
		6.4.2. Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	6.5. Trier et évacuer les déchets et les résidus.	6.5.1. Trier les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
		6.5.2. Stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
		6.5.3. <i>Evacuer les déchets dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</i>	CEP	

FONCTIONS	ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
Fonction 07 : Assurer la qualité de l'ouvrage.	7.1. Organiser son poste de travail.	7.1.1. S'informer sur le travail à réaliser.	CM	
		7.1.2. Planifier son travail.	CM	
		7.1.3. Approvisionner son poste de travail.	CM	
		7.1.4. Nettoyer son poste de travail.	CM	L'apprenant(e) entretient régulièrement son poste de travail.
	7.2. Assurer la qualité du travail.	7.2.1. Assurer le bon suivi des travaux entamés.	CM	
		7.2.2. Suivre des procédures.	CM	
		7.2.3. Protéger l'ouvrage, les matériaux et le matériel, selon les prescriptions et les circonstances.	CM	
		7.2.4. <i>Contrôler son travail en terme de qualité.</i>	CEP	

Fonction 08 : S'intégrer dans la vie professionnelle.	8.1. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	8.1.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CM	
		8.1.2. Etre ponctuel et assidu.	CM	
		8.1.3. <i>Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.</i>	CEP	
		8.1.4. Informer son responsable des problèmes rencontrés, spécifiques au travail.	CM	
		8.1.5. Remplir une fiche de travail.	CM	
		8.1.6. <i>Travailler de manière autonome.</i>	CEP	
		8.1.7. <i>Développer des attitudes déontologiques.</i>	CEP	
	8.2. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	8.2.1. <i>Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.</i>	CEP	
		8.2.2. <i>S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.</i>	CEP CEF	